

Les indispensables !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé à Grenoble

Ça sert à quoi un syndicat ? À informer, à défendre, à revendiquer, à gagner ! La CGT Enseignement privé de l'Académie de Grenoble a décidé de vous transmettre une série de petites infos, parfois traitées sous un angle humoristique. Mais le fond est bien sérieux.

Reconfinement : les personnels de l'Education en première ligne !

Après avoir effectué la première période d'école – épuisé-es par la gestion du protocole sanitaire – nous avons démarré les vacances scolaires abasourdi.es par l'assassinat de notre collègue.

Le 28 au soir, lors de son allocution télévisée, Emmanuel Macron officialise un re-confinement.

Mais les établissements scolaires resteront ouverts.

Les profs ainsi que l'ensemble des personnels des écoles, collèges et lycées seront donc en première ligne.

Dès le premier confinement et la mise en place de la « continuité pédagogique », nous avons alerté le ministère sur le fait que nous n'étions pas prêt-es. Trois mois plus tard, c'est dans le déni le plus total que le ministère persiste : pourtant, nous ne sommes pas plus prêt-es.

C'est d'autant plus vrai qu'une rentrée dans de bonnes conditions est difficilement concevable en étant préparée en seulement 4 jours.

Par ailleurs, au regard de la gravité de cette pathologie, nous constatons que notre employeur ne nous fournit toujours pas les moyens de nous protéger (cf masques DIM toxiques comme l'a relaté le site Reporterre).



Enfin, nous regrettons, une fois de plus, que ce soit le canal médiatique qui ait été privilégié, au détriment d'un véritable dialogue avec les personnels de terrain.

Dans ce contexte, la CGT Enseignement Privé sera à l'offensive par rapport aux prochaines annonces du ministre.

Dans cette – nouvelle – situation inédite, elle sera présente pour défendre les personnels.

BONNE RENTRÉE !

<https://reporterre.net/Le-gouvernement-suspend-l-utilisation-des-masques-Dim>

Vous avez dit "Cas Contact" ?

Le ministère estime que les personnels et les élèves de moins de 11 ans en contact avec un cas Covid confirmé ne sont plus systématiquement "cas contacts" et peuvent donc continuer à venir à l'école. Dans ces conditions, le traçage des cas ne sera effectué que, si et seulement si, l'adulte encadrant était en interaction rapprochée/fréquente avec l'enfant et ne portait pas de masque grand public de catégorie 1 ou de masque à usage médical, mais aussi si 3 enfants de fratries différentes sont positifs dans la même classe....



Congé paternité (2nd parent)

Le 23 septembre, le président de la République a annoncé l'allongement du congé paternité (2nd parent), le faisant passer de 11 à 25 jours auxquels viennent s'ajouter les 3 jours de congé de naissance qui deviendraient obligatoires, soit un total de 28 jours.

7 jours devront obligatoirement être pris par les pères (une obligation calquée sur celle du congé maternité, dont la moitié, 8 semaines sur 16, est obligatoire).

Cette mesure entrera en vigueur à partir du 1er juillet 2021.

Il s'agit là d'une première étape concernant une revendication portée depuis longtemps par la CGT dans le cadre de l'égalité femmes-hommes : un congé paternité et d'accueil de l'enfant plus long, obligatoire et rémunéré à 100 %.

NON À L'ACHARNEMENT JUDICIAIRE CONTRE LA CONTESTATION LYCÉENNE

Lundi 2 novembre à 14h00, L., 18 ans, est convoqué au tribunal judiciaire de Lyon (67 rue Servient Lyon 3e). Ce passage devant la justice fait suite à la mobilisation du lycée Ella Fitzgerald à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) contre le nouveau Bac Blanquer pendant l'hiver 2020 et à la répression qui avait suivi.

Suite à la mobilisation, 10 lycéens avaient été convoqués à la gendarmerie, ce qui avait donné lieu à un rassemblement départemental d'enseignants, de lycéens et d'étudiants afin de montrer toute notre solidarité.

En plus du procès contre L., sept des lycéens mineurs au moments de faits passeront devant le juge des enfants le 19 novembre à Vienne.

Ces procédures judiciaires n'ont qu'un seul but : intimider celles et ceux qui sont prêts à se battre pour se défendre.



Contactez l'équipe de la CGT Enseignement privé à Grenoble :

1^{er} degré : Marie BERAUD
06.15.92.19.41

2nd degré : Serge VALLET
06.06.48.61.85

Grenoble : Nathalie FABIANO
06.89.91.66.19

... et tou·tes les autres !

Rejoignez l'aventure !

Je souhaite vous contacter... envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

Téléphone :

à retourner à l'adresse ci-contre ou par mail !

CGT Enseignement privé

SNEIP – CGT Enseignement Privé - 263 rue de Paris – Case 544 - 93515 Montreuil

Une seule adresse électronique : academie.grenoble@cgt-ep.org